

t-il à la Chambre qu'il fera un effort soutenu pour obtenir un règlement négocié entre les deux parties dans ce conflit et pour ensuite préparer la voie pour une élection démocratique?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je ne sais pas pourquoi le député cite ce qu'il pense être des autorités. Je ne sais pas pourquoi il ne tient pas compte du vote de l'Organisation des États américains.

Une voix: Ce sont presque tous des dictatures.

M. MacGuigan: Pas plus tard que la semaine dernière, ils ont voté dans une proportion de 22 à 3 en faveur de la tenue d'une élection au Salvador. Les remarques que le député mentionne, je les avais faites avant, alors que les conditions de l'élection n'étaient pas encore établies, et nous espérons qu'on offrirait un plus grand nombre des garanties d'usage. Par la suite, nous nous sommes efforcés de nous assurer qu'on les offrirait en proposant que les parties négocient. Nous ferons de notre mieux pour en convaincre les parties au Salvador.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE SI L'OCTROI DE SUBSIDES À L'INDUSTRIE LAITIÈRE SERA MAINTENU

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Ce dernier est certainement conscient de l'inquiétude qui règne chez les producteurs de lait, et des conséquences qui pourraient être dommageables tant pour le consommateur que pour le producteur, si jamais l'octroi de subsides n'était pas maintenu. Étant donné les circonstances, est-ce que le ministre est en mesure de dire aujourd'hui à la Chambre s'il peut assurer l'industrie laitière que l'octroi des subsides sera maintenu comme nous le connaissons depuis fort longtemps? À mon avis, l'industrie laitière a besoin de connaître cette réponse avant le 31 décembre.

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député sait aussi bien que moi que l'étude sur l'industrie laitière n'est pas encore terminée. Le député souhaite que le programme soit maintenu, ce qui prouve qu'il a été très fructueux à ses yeux. Je ne suis pas en mesure de lui dire, ni à qui que ce soit, à quoi ressemblera le nouveau programme. Tout ce que je peux dire au député, c'est que nous veillerons à ce qu'il soit excellent pour les agriculteurs canadiens. Ils veulent un bon programme et nous aussi.

Recours au Règlement—M. Clark

[Français]

ON DEMANDE SI L'ENTENTE DE CINQ ANS SERA SIGNÉE ET LE SUBSIDE MAINTENU À SON TAUX DE \$2.66 LES CENT LIVRES

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, le ministre qui, je pense, voudrait rassurer les producteurs de lait ne réussira pas à le faire par le genre de réponse qu'il donne aujourd'hui. Le ministre sait parfaitement bien que la Fédération des producteurs de lait a besoin d'avoir cette signature sur l'entente de 5 ans, le plan quinquennal. Est-ce que le ministre peut dire aujourd'hui qu'il signera ce plan quinquennal avant le 31 décembre et en même temps est-ce qu'il peut dire si lui, personnellement, a recommandé que les subsides soient maintenus à \$2.66 les 100 livres?

● (1500)

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le problème n'est pas là. Actuellement, le problème est d'amener toutes les provinces à signer cet accord. Certaines provinces voudraient pouvoir augmenter leur production de façon à répondre à leurs besoins intérieurs. Toutes ne sont pas d'accord là-dessus. Nous leur avons conseillé de le faire, car nous n'y voyons aucune objection. Le programme peut continuer d'être appliqué même si une province ne signe pas la nouvelle entente. La plupart des producteurs et des gouvernements provinciaux ont apporté des changements. La Commission du lait a négocié avec les provinces à ce sujet. Je me suis justement entretenu la semaine dernière avec l'un des membres de la Commission. Deux ou trois provinces n'ont pas encore signé l'entente parce qu'elles avaient des réserves à formuler sur certains points. Je tiens à dire au député—ce qu'il sait déjà—que nous avons la meilleure politique du lait au monde.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau les rapports du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné les pétitions présentées par les honorables députés mardi le 15 décembre 1981, et qu'elles sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. CLARK—ON DEMANDE À M. OUELLET DE RETIRER SA DÉCLARATION

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, j'aimerais invoquer le Règlement pour attirer l'attention du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) sur l'inexactitude d'une déclaration qu'il a faite ici même. Je suis convaincu que c'était involontaire de sa part et qu'il va retirer volontiers ses paroles, conformément à la